FEUILLETON DE L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS, 19 JUILLET 1860.

GUY LIVINGSTONE

OU

A OUTRANCE,

Par M. GEORGE ALFRED LAWRENCE.

IX.—Suite.

Les amis de [illegible] et du perdant se pressaient autour d'eux, félicitant l'un, offrant leurs condoléances à l'autre, les louant tous deux de leur belle course.

A ce moment, je ne pense pas que personne, excepté moi, remarquât Isabelle Raymond, qui, assise un peu à l'écart, pleurait à chaudes larmes, sous son voile, en regardant sa bague perdue.

Ce fut alors que Forrester arriva auprès d'elle.

—Malheur au vaincu!—Tout est perdu, fors l'honneur!—Me direz-vous quelque chose d'aimable après ma défaite, miss Raymond? Vous verrez que votre favorite n'a pas été maltraitée le mois de décembre, et vous la retrouverez sans une égratignure.

Sans lui répondre, elle lui tendit la main.—Comme il se penchait sur cette main en prononçant tout bas des paroles que je ne pus saisir, je vis s'animer les yeux d'Isabelle, et un sentiment de bonheur colorer ses joues, au point qu'elles devinrent brillantes comme le ciel au coucher du soleil, lorsque l'orage s'enfuit vers l'occident. Je compris alors qu'il venait de remporter le prix le plus précieux qu'on ait jamais proposé pour une course, depuis que le premier grand prix métropolitain a été couru à Olympie.

Livingstone avait lavé les traces de sa chute. Sa blessure n'était qu'une légère coupure sous les cheveux, au-dessus de la tempe, et déjà il revenait mettre les chevaux en ligne pour la course aux fermiers. En passant devant miss Bellasys, il arrêta son cheval et lui dit très froidement:

—Vous devez être contente, j'espère?

—Tout est bien qui finit bien,—répondit Flora,—mais je commençais à trembler pour mes enjeux, je trouvais que vous attendiez trop longtemps.

Guy n'avait pas apparemment envie de continuer cet entretien, car il poursuivit son chemin sans répliquer. Flora ne fit aucune tentative pour le retenir. Elle avait depuis assez longtemps étudié les signes du temps sur sa physionomie pour savoir que la prudence devenait utile quand le baromètre était à l'orage.

La course des fermiers est un grand succès.—Onze coureurs s'élancèrent, trois arrivèrent au but d'une façon tout artistique:—à peine y avait-il une longueur entre le premier et le troisième.

Les fermiers d'aujourd'hui montent à cheval d'une façon bien autre que leurs ancêtres d'il y a cinquante ans, car leur plus haute ambition était alors de servir une modeste monte de bassets.

Allez un peu dans la vallée de Belvoir, et voyez un des tenanciers du duc, enlevant un cheval de cinq ans par dessus le Smite, et ditesmoi si nos shoderns agriculteurs ne pourraient pas dire, avec le fils de Tydée:

"*Nous pouvons nous vanter de dépasser nos pères, et de beaucoup.*"

Ils deviennent même si érudits, que j'oserais avancer qu'ils feraient au besoin cette citation dans la langue originale.

Quand tout fut fini et au retour à Kerton, Guy vint se ranger à côté de sa cousine. Il avait l'air un peu embarrassé et repentant,—expression qui faisait un singulier effet sur sa physionomie sévère et résolue. Mais Isabelle rayonnait de bonheur et ne pousse pas même un soupir en lui présentant la bague perdue. Il la lui rendit avec un geste très décidé en se penchant vers elle, et lui murmura quelque chose à l'oreille.

Je ne sais comment cela se fit, mais miss Raymond porta les turquoises au premier bal du comté et la bague jusqu'à son dernier jour.

X.

" Souvent femme varie;
" Bien fol est qui s'y fie."

Nous étions assis au coin du feu, dans l'antique bibliothèque du château de Kerton. La lugubre soirée de janvier se terminait; un grésil glacial fouettait les fenêtres, et crépitait bruyamment contre les vitres, en pommière de diamant; mais la lueur brillante des grandes bûches qui brûlaient dans le foyer éclairait avec des reflets si capricieux et si agréables les coussins de velours d'Utrecht d'un rouge sombre et les panneaux de chêne uni que personne ne songeait à demander des bougies.

Toute la jeunesse du château s'y trouvait rassemblée avec maîtresse Bellasys, pour sauver les convenances. C'était sa mission de servir de chaperon à sa fille et aux amies de sa fille,—et elle s'acquittait parfaitement de ce rôle, vraiment admirable de patience et de résignation. Puisse-t-elle être récompensée par la suite de longues heures qu'elle passait ainsi, sommeillant, fatiguée, sans se plaindre, avec un violent mal de tête, mais gardant malgré cela un sourire stéréotypé sur les lèvres.

Parlons avec respect de ces martyres maternelles, malgré leurs manœuvres. Si elles ont erré, elles ont souffert. J'ai connu autrefois une dame, mère de six filles, toutes laides, toutes dépourvues d'attraits, mais toutes douées d'un goût décidé pour Terpsychore et l'Hymen.—Imaginez-vous ce qu'elle a dû souffrir, entourée de ces jeunes pigeonnes, sans cesse réclamant des partenaires temporaires ou permanents, ainsi que des oisillons qu'une grande pitié eût nourris la nuit après la becquée.—Toute adroite et peu scrupuleuse qu'elle fût,—on l'appelait "l'habile pêcheuse,"—elle devait avoir conscience de son impuissance absolue à les satisfaire. Elle avait aussi que si le hasard la débarrassait d'une d'entre elles, cinq de ces sangsues lui resteraient toujours, avec les mêmes appétits voraces, qu'elle ne pourrait apaiser. Pourtant, cette pauvre vieille mère était gaie au milieu de sa couvée, et, parfois, même, après souper, elle gazouillait tout à fait joyeusement.—Honneur au courage malheureux! Rangeons-nous de côté dans le vestibule et saluons-la quand elle passe avec tous les honneurs dus au vaincu.

Mistress Bellasys était une petite femme qui me rappelait toujours un certain singe des tropiques, dont je ne sais plus le nom. Elle ressemblait de plus à ce pauvre singe par sa chevelure hérissée, absolument comme l'intelligent animal en question; quand on la parlait, elle avait la même façon effarée et un peu craintive de lancer un regard de ses yeux noirs et perçants, de plus d'un mouvement de tête saccadé. Elle avait en même temps une expression de chagrin qu'elle supportait avec une grande égalité d'âme,—pour ne pas dire gaiment,—et comme une partie de sa tâche quotidienne. Son mari n'était pas un modèle de fidélité, ni en vérité l'aucune des vertus conjugales ou théologales: c'était un des ancêtres de Maltrom, dans lequel de belles fortunes et de beaux noms s'étaient vus engloutir, ne rendant à la surface que des débris méconnaissables.—Toute votre fortune, mes deux doutes, y ont passé aussi, il avait eu longtemps du bonheur au jeu,—trop constamment, disaient quelques personnes,—et une balle de pistolet lui avait cours avant qu'il n'eût mangé la moitié du bien de sa femme, si bien qu'elle resta veuve avec assez d'aisance, et que sa fille était une assez belle héritière. Depuis longtemps elle avait abdiqué son autorité en faveur de Flora, qui, en somme, la traitait bien et en bonne princesse.

Chose invariable! Si dans une conversation il y a un sujet délicat, que vous avez résolu d'éviter, il finira certainement par s'y glisser malgré vous, au moment le plus inopportun.

M. Bruce devait arriver avant le dîner, circonstance qui, selon le devinons, n'était pas de nature à ajouter essentiellement au bonheur de deux personnes de la société,—comme ces deux personnes se tenaient silencieuses dans leur coin retiré, où n'arrivait jamais la lueur du foyer,—nous nous trouvâmes naturellement en train de parler mariages mal assortis.

—Vous comptez, sans doute, les mésalliances parmi ces mariages là?—demanda Guy à la fin.—Oui, vous avez raison, mais je sais un cas où un homme déçu dans son intention deux degrés au-dessous de dire, vit son existence perdue. Ralph Mohun m'a conté cela.

" C'était à Vienne, quelque temps après qu'il était entré aux Cuirassiers Impériaux. A cette époque, brillait en ville un Comte hongrois fort bien vu de tout le monde, car il était franc et généreux, comme la plupart des fils de grande maison, doués d'une grande fortune et qui généralement n'ont rien les choses que du beau côté. Étant à son château à l'époque de la chasse, il s'éprit de la fille d'un de ses gardes. Cet homme était un lourdaud, un butor, d'une férocité sans égale, surtout quand il était ivre. Sa fille était d'une rare beauté; en tout cas le Comte,—excellent juge,—la trouvait sans pareille. Il eut d'abord de bonnes intentions pour la jeune fille et lui promit le mariage ayant l'; ferme résolution de l'épouser. Toutefois il avait des dispositions à prendre avant de pouvoir introduire un élément aussi nouveau dans une famille qui pendant des siècles était restée pure comme le "*Sangue azuro*." Il se rendit à Vienne dans ce but, laissant son dessein dans le plus profond secret pour tous ses vassaux. S'ils soupçonnèrent quelque chose de tout cela, ils pensèrent vraisemblablement que les intentions de leur maître,—comme celles de Dick Marcourt envers la dame irlandaise,—étaient "simplement déshonorantes." Une nuit pendant l'absence du Comte, des cris partirent de la cabane où le garde habitait seul avec sa fille. Ceux qui les entendirent se hâtèrent d'accourir, mais c'était dans un lieu isolé, loin de toute autre habitation, et ils arrivèrent trop tard. Ils trouvèrent la jeune fille gisant dans son sang: pas une ligne de son joli visage n'était reconnaissable. A côté d'elle, la crosse d'un fusil brisé et son père ivremort. Il avait évidemment fini la bouteille après avoir tué son enfant. Était-ce là simplement une explosion de la stupide férocité, ou l'avait-elle exaspéré par ses menaces?—car elle avait l'esprit hautain, la pauvre fille, et peut-être un peu enorgueillie par la pensée de la couronne de Comtesse qu'elle attendait.—C'est ce qu'on ne saura jamais. Le meurtrier n'était pas en état de faire des aveux, et il garda un silence obstiné dans sa prison, jusqu'à ce que son maître fût de retour.

—C'est épouvantable!—s'écria mistress Bellasys en frémissant.—Le Comte entend-il dans une grande colère?

—Ma foi, je crois qu'il fut assez contrarié,—répondit froidement Livingstone.—"Ils sont hauts-justiciers sur leurs propres terres, ces grands jardins hongrois." Il fit donc le procès au garde. Cela fut bientôt terminé, l'homme ne nia rien, se borna à dire ou plutôt, et pour toute excuse qu'il avait eu une fille déshonorée. Les ombres de la mort l'enveloppaient, et il était presque fou de peur. Le vieil intendant vit un singulier sourire crisper les lèvres blêmes et frémissantes de son maître, quand il entendit ces paroles; mais il ne dit pas mot. Il s'imagine qu'il pensait peut-être révéler ou projet anéanti, on célébrera un grand sacrifice, quoiqu'il eût réhabilité ainsi la mémoire de la jeune fille morte; peut-être, au reste, n'on-t-il à cela. Il se voit, car il ne prononça pas la sentence, il se contenta de l'écrire; au main tremblait beaucoup et jamais depuis lors il ne put porter un verre à sa bouche, sans en répandre le contenu. Le tribunal leva la séance à midi, et le condamné fut conduit tout droit, sans confession, au lieu désigné pour son supplice. On l'attacha à l'arbre le plus voisin de la porte même de sa chaumière, et là comte, assis près de là, le regarda rendre l'âme, dans le fusil. Il était à peine mort au coucher du soleil.

—Voilà de la vengeance et une justice, à la justice,—dit mistress Bellasys,—avec une fermeté qui n'était pas dans ses habitudes.

Pendant le mouvement vif et impatient du petit pied de sa fille. Elle ne paraissait pas approuver les conclusions morales de sa mère. Ce fut Livingstone qui répondit de sa voix grave et sérieuse:

—Ce n'était pas un saint, mais un homme, et un homme bien à plaindre; il agit conformément à ses lumières et dans son droit, encore qu'il l'arme qui se trouvait le plus à sa portée. Après tout, le sang d'un misérable brute—peut-on le comme vous voudrez—est une maigre compensation pour une vie tranchée ainsi dans l'agonie du désespoir et pour une autre existence irrémédiablement perdue. "Mohun connaissait la famille du comte:—quelques-uns de ses parents, de vieilles tantes restées filles, à ce que je crois, étaient des dévotes de premier ordre; elles vinrent en personne ou lui envoyèrent leur directeur favori pour le réprimander sur son lamentable anti-chrétienne, de morne solitude. Des gens de son âge virent aussi pour le tirer de cette humeur sombre. Saluts et pécheurs obtinrent le même succès:—ses mouvements de tête, un geste de mains, si on ne le laissait pas seul;—menace qu'il accomplit entre-deux avec la vie de gardien de Moldavie. Ils s'en étaient [illegible] cet été de lui—on en ont pas parlé, offensé, je présume, en [illegible] tel une certaine fantaisie de suicide ce [illegible]

Kirwan et la Baie de Matago rda.

Jour de départ, JEUDI 19 juillet, à 8 heures A. M.

NOUVELLE-ORLEANS ET TEXAS.—[illegible] de la malle des E.-U. Pour Galveston, Indianola et la Baie de Matagorda.—Le supérieur steamship en fer CHARLES MORGAN, capt. J. Lawless, partira comme ci-dessus avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage ayant de magnifiques accommodations, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, Administrateur, 37, rue du Camp.

Un steamer de la ligne partira tous les Jeudis et Dimanche matin pour les ports ci-dessus. 13jt

KEY WEST ET HAVANE.

Partant Lundi, 30 juillet, à 8 h A. M.

[illegible] Malle des Etats-Unis—Nile Orleans, Floride et la Havane.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE, via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship GALVESTON, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. Hamilton, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (ayant de magnifiques accommodations) s'adresser à

I. C. HARRIS, directeur, No 37, rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay, sujet à l'allège aux frais des steamers, mais aux risques des chargeurs.

Le fret pour tous les ports de la Floride sera reçu vendredi, le 3 juillet. 14 juil

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau régulier JOHN RAINE, capitaine Wm Underwood, partira pour Louisville et tous ports intermédiaires, comme suit: Départ de la Nile-Orléans, LUNDI, 4 juin, à 5 h. P. M. do do MERCREDI, 20 juin, à 5 h. P. M. do do JEUDI, 5 juillet, à 5 h. P. M. do do VENDREDI, 20 juillet, à 5 h. P. M.

Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur la régularité du bateau.

Aucun chargement ne sera considéré comme reçu avant d'être à bord.

N. B.—On peut retenir le plan et retenir des chambres, et s'informer de ces voyages, en s'adressant à l'agent. Thos KEEFFE, No 23, rue Gravier.

POUR LE HAVRE.

Le superbe paquebot LEMUEL DYER, de première classe, capitaine FAIRFOWL, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage, ayant d'excellents emménagements, chambre et entrepont, s'adresser au capitaine, à bord, poste de [illegible] 29 jn

HOTEL STOCKTON,

A LA BAIE ST-LOUIS.

MME STOCKTON annonce à ses amis et au public en général qu'elle est prête à recevoir des pensionnaires dans son hôtel. L'établissement a été complètement restauré et renferme tout ce qui est nécessaire au confort des touristes.—Les bateaux et voitures, comme par le passé, porté aux [illegible] de la maison. 28 juin—1m

HOTEL PRADAT, A BILOXI

LES soussignés, successeurs de feue Elisabeth Pradat, à qui appartenait autrefois l'hôtel des Chênes Verts, à Biloxi, ont l'honneur d'annoncer au public que l'établissement est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau jardin, des chevaux de selle, des buggies et des voitures sont attachés à l'hôtel.

Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat, sont priées d'en avertir le capitaine du bateau. 19 mai—6m

Hotel de la Passe Christian.

L'ouverture aura lieu dans les premiers jours de juin. L'établissement offre tous les avantages et tous les agréments qu'on peut désirer. Il est à vendre. JOHN McDONNELL, Propriétaire.

No 39. Sign of the Golden Mortar. No 39. Chartres Street.

ESTABLISHED IN 1829. By

F. P. DUCONGÉ.

Droguiste en gros et en détail.

Produits chimiques anglais, français et américains.

Cette maison offre au médecin de campagne et au planteur l'avantage de trouver en même temps un assortiment complet de drogues, *produits chimiques* et préparations pharmaceutiques employées dans la pratique américaine et française.

Aussi, un assortiment considérable de *MEDICAMENTS PATENTES*, d'origine anglaise, française et américaine.

Assortiment d'articles variés de ressort de la pharmacie et droguerie. 10nov—y

RECU par le navire Express du Havre et Star of the West, Cahawba, de New-York, un grand assortiment de médicaments et produits chimiques, à vendre par O. ROBIN, pharmacien.

[illegible] flacons pilules Blancard, flacons pilules Vallet, flacons pilules de Leville, boites pilules de Debaut, creusets en biscuit, de toutes dimensions, pipettes porcelaine fine, à bec et à manche, grandes assorties, bocaux de pharmacie, [illegible]

[illegible] O. ROBIN, pharmacien, encoignure St-Anne et Villeré

Par les navires Crimea et F. Flood arrivant de France.

[illegible] "ancienne maison Menier"—Articles de droguerie, produits chimiques, médicaments spéciaux, etc., parmi lesquels—[illegible]

[illegible] B. JOURDAN.

Pharmacie J. B. Avequin,

Rue St Pierre, No 68, Entre Royale et Bourbon,

RECU par les derniers arrivages de France un grand assortiment de Produits chimiques, Pharmaceutiques et de substances médicales, [illegible]

EAUX DE VICHY!

[illegible] caisses eaux de Vichy (de la nouvelle source) [illegible] flacons sel de Vichy pour boissons, [illegible] boîtes pastilles de Vichy [illegible] flacons poudre de Rogé, boîtes pilules de Debaut, [illegible] Racahout des Arabes, bouteilles sirop de quinquina ferrugineux de Dorvault, flacons véritable Lait Antéphélique de Candès de Paris, [illegible]

[illegible] LOUIS CASTEL Agent

SPECIALITE.

SIROP PECTORAL DE RICHARD contre les rhumes et le croup [illegible]

VIN TONIQUE AU QUINQUINA.

[illegible] F. BERTA, Pharmacien, Enc. Remparts et Quartier, N. O.

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.

[illegible] E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane.

Tamarins Frais.

[illegible] E. E. MOUGIN, pharmacien, Enc. Dauphine et Douane.

Liqueur et élixir de la Grande Chartreuse.

[illegible] E. E. MOUGIN, pharmacien, Enc. Dauphine et Douane.

Chocolat à la Creme et Bonbons!

C. LAVIE,

Rue St. Charles No. 91.

RECU un assortiment de Chocolat à la crème de la maison de Masson de Paris, ainsi que des Bonbons de la fabrique Berger.

Infirmerie de la rue du Cirque, Nouvelle-Orléans,

Entre les rues POYDRAS et PERDIDO.

Dr MERCIER, No 191, rue du Canal, entre Philippe et Remparts.

Dr STANISLAS CHAILLE, No 193, rue du Camp.

Un dépôt de DIX JOURS est exigé des malades pour entrée à l'Infirmerie.

Chambres pour les malades des deux sexes,	$1 50
Salles	1 00
Chambres pour les esclaves	1 00
Salles pour esclaves	1 00

Les opérations se paient à part.

Le Dr MERCIER peut être consulté à l'Hôpital, de midi à une heure (excepté les dimanches). Consultation du Dr CHAILLE, de 9 h le heures du matin.

[illegible]

HOPITAL LUXEMBERG,

Boulevard Elysée.

CET établissement a été construit pour toutes les maladies [illegible]

AVIS

AUX MEDECINS, PLANTEURS ET PROPRIETAIRES D'ESCLAVES

L'HOPITAL DE VILLE, DU Dr. O. ANFOUX, [illegible] pour le traitement de la placée.

Rue des Champs-Elysées, entre Solidelle et Josephine, est maintenant ouvert.

KIRSCH.—[illegible] caisses kirsch, E. Pernod; [illegible] C. F. Berger; [illegible] France India, attendu du Havre. A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale

---

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 17 juillet.

Le marché au coton manque toujours d'animation. Les ventes d'aujourd'hui sont de 600 balles. Prix nominaux.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	[illegible]
Ordinaire	[illegible]
Bon ordinaire	[illegible]
Low Middling	[illegible]
Middling	[illegible]
Good Middling	[illegible]
Middling Fair	[illegible]
Fair	[illegible]

TABAC — 468 boucauts à [illegible]

SUCRE — 300 boucauts de sucre [illegible]

MELASSE—40 barils de prime à 33 cts le gallon.

FARINE—2000 barils de la superfine ont été vendus hier à $5 45 le baril.

MAIS—5000 sacs de mélangé à 65 cts, 500 de jaune 69, 2000 de mélangé blanc à 70, 1600 à —, et 200 de blanc à 75 cts le boisseau.

AVOINE—4500 sacs de St-Louis à 40 cts le boisseau.

SON—1200 sacs à $1 15 [illegible] le 100 livres.

FOIN—100 balles de foin l'Ouest ont été vendus $1 le quintal.

PORC—Détail seulement, à $21 le baril.

BACON—45 boucauts d'épaules à [illegible] cts et 20 de pièces côtes ribbed à 11¼ cts la livre.

GRAISSE—Rien.

CAFE—415 sacs à 13¼ cts, 100 à 13½, 250 à 13¾ et 250 à 14¼ cts la livre.

WHISKY — Aucune transaction digne de remarque.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest se vendent sur la Levée à [illegible]

CHANGE—Faible demande. Nous cotons: Sterling, 109¼ à 110; France, 5 fr 7½ à 5 fr 15 [illegible]; Traites sur New-York à 60 jours [illegible] pour cent de primes.

FRET—Pas de variations. Il n'y fait presque rien.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Barque Quincey, Sparks, Boston
Marie Morton, Knudson, Boston
Goélette West-Florida, Burns, Pensacola

Arrivés hier.

Steamship Lubrecs, Davis, Passe Sabine
Brick Nahum Stetson, Tuttle, Trinité
Virginia Antoinette, Shea, Vera-Cruz
Goélette Anna Belle, Turner, Pensacola

Pour les bateaux à vapeur, voir la partie anglaise.

Au bas du fleuve.

Barque Julles, Hebert, Galveston

PIANOS RICHES.

A DOUBLE PERCUSSION.

De beaucoup supérieurs à ce qui s'est fait jusqu'à ce jour.

A. PERIER.

Vient d'ouvrir, RUE ROYALE 95, entre Conti et St-Louis, son nouveau magasin de PIANOS, où les amateurs trouveront constamment ce qui se fait de mieux à Paris, Londres et à New-York.

Ses relations depuis plus de quinze années avec les manufactures des maisons Pleyel & Co, Erard & Debain, le mettent à même d'obtenir les meilleurs pianos à des conditions très avantageuses, et de les vendre de même.

Il garantit tous les instruments à la satisfaction de l'acheteur.

Echange, réparations et accord. 10 nov—1 an 3p

MUSIQUE.

Maison T. E. Benoît,

SOUDRES & CHASSAIGNAC Successeurs.

MUSIQUE NOUVELLE!!! GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés! LE PARDON! FAUST! HERCULANUM

2 fév ORGUES A MANIVELLE.

PIANOS, ORGUES, HARMONIUMS ET PIANOS MECANIQUES.

Adolphe Flandrain,

44, rue Conti, entre Chartres et Royale,

Reçoit directement des premières maisons de Paris, des Pianos de choix, fabriqués expressément pour l'exportation et dont il peut garantir la solidité, ainsi que la qualité du son.

Ayant fabriqué lui-même à Paris, où il est très connu comme facteur de premier ordre, M. Flandrain ne reçoit que des instruments perfectionnés qu'il peut garantir et qu'il vend à des prix très modérés.

Il se charge aussi des accords, et sa longue expérience dans la fabrication des pianos, lui permet de faire toutes les réparations les plus difficiles auxquelles il apportera les soins les plus minutieux.

On trouvera toujours chez lui, un assortiment d'excellents pianos de seconde main, à vendre ou à louer. 25 nov—3p

FLANDRIN & CHARPAUX.

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris.

Ventes à des conditions libérales à l'Institution Charpaux, [illegible] rues Claiborne et Derbigny.

Reçu et en débarquement du navire Point, un assortiment de ces Pianos. Sbep—1an

PAULIN DUREL,

Marchand d'articles de Bureaux, Imprimeur et Relieur,

37......RUE DE CHARTRES......37

DONNE avis à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de recevoir par le steamer *Star of the West*, de New-York, les articles suivants: Boîtes de banque, article extra, très épais, Papiers de toutes qualités, en rames, Ardoises métalliques, article nouveau pour les écoles, bureaux, banques, etc.

[illegible] Porte-folios, [illegible] Presses à copier pour voyageurs, Ecritoires de voyage, un grand assortiment, Colle-forte préparée, très-utile dans les bureaux et dans les familles. Balances pour les monnaies américaines et lettres, Plumes d'oie, un bel assortiment. CANIFS DE ROGERS ET DE CROOKES, [illegible]

Ces articles seront vendus au plus bas prix du marché par PAULIN DUREL, 37, rue de Chartres

19 avril

DIVERS.—En magasin et à vendre par les consignés [illegible] caisses vin rouge bon ordinaire, [illegible] caisses vin blanc Haut Sauterne, barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible] do vin blanc Haut-Sauterne, [illegible] caisses vin blanc, 24 demi-bouteilles, do vin rouge 24 do St-Julien, [illegible] demi-boîtes sardines à l'huile de Rodel, [illegible] caisses absinthe E. Pernod, paniers bouteilles ordinaires, [illegible] Château Lafitte, Château Margaux, Château Latour, Cos d'Estournel, vin blanc Château Yquem [illegible]

24 mai C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale

CHAUSSURES!

Créoles, Françaises et du Nord.

BLANCAND & GUITET,

Encoignure Dumaine et Royale.

Ont en magasin le plus grand choix qui ait jamais été offert, de CHAUSSURES POUR FAMILLES. Leurs articles, fabriqués DE PREMIERES QUALITE, [illegible]

POUR DAMES—Bottines, brodequins, souliers pantoufles de tout sortes, avec ou sans talons. Souliers fourrés pour l'hiver, NOUVELLE COUPE, avec ou sans talons. Souliers satin blanc et chaussures de toutes sortes pour mariées, etc.

POUR DEMOISELLES ET ENFANTS—Plus qu'aucune autre variété d'articles qu'on ne peut trouver également ailleurs, et à des prix vraiment extraordinaires par leur bon marché.

POUR MESSIEURS, GARCONS ET ENFANTS—Assortiment difficile à égaler sous tous les rapports.

Les commandes sur mesure sont toujours exécutées avec le plus grand soin et promptitude.

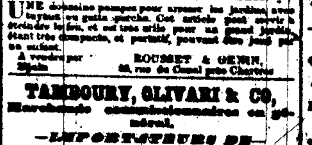

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées.

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Camp. A vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 97, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAP. LOUBAT.

5 juin—1an

Aux Amateurs.

Pompes à Jardin ou Incendie.

UNE douzaine pompes pour arroser les jardins avec tuyaux en gutta percha. Cet article peut servir à éteindre le feu, et est une arme utile pour un grand jardin étant très compacte, et partant, peuvent être jetée par un enfant.

A vendre par ROUSSET & GENIN, 30 juin 32, rue du Canal près Chartres

TAMBOURY, OLIVARI & CO,

Marchands commissionnaires en général.

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c. Dépôt du Château de Pontac, Lafitte, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.

No 87, rue Royale, Entre Conti et St-Louis NOUVELLE-ORLEANS.

15 mars

Genièvre de Hollande.

15 [illegible] de J. Meister, en débarquement du navire Dodefroi, arrivé du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE, 29 mai Nos. 29 et 31, rue Gravier

CHANGE

à vue ou à terme sur

Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Rodez, St-Etienne, St-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, Bayonne, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Rennes, Brest, Orléans.

A vendre par C. CAVAROC & Co., 116, rue Royale

LE Dr. L. DUFERRON, dentiste, rue Royale, No 85, près de l'encoignure Bienville, prévient ses clients et les familles qu'il continue à faire [illegible]

LE Dr J. T. BEAUREGARD, de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St Pierre. Il exécute toute espèce d'opérations chirurgicales et médicales, depuis 6 heures jusqu'à midi, [illegible]

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 26.

INVITE les amis et le public en général, à venir visiter la [illegible]

En débarquement du navire Lemuel Dyer, arrivé du [illegible] bonbonnes Seurage Grayfière, à vendre par J. H. [illegible] 27 juin

---

TROISIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Bourse.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans présente l'état suivant: [illegible]

[illegible — financial statement]

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 9 mai 1860, pardevant moi soussigné, Juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président, LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1860. ARTHUR SAUCIER, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont déclaré aujourd'hui, un dividende en argent de trente pour cent sur le capital payé de cette compagnie, lequel dividende provient des bénéfices net de l'année expirée le 30 avril 1860 et sera payé conformément à l'article 12 de la charte de la dite compagnie, savoir: Dix pour cent sur le montant payé, lesquels dix pour cent seront payés aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir du 20 courant et le reste sera crédité, comme versement, sur les billets (non payés) pour actions.

H. PEYCHAUD, Président, E. FLASHAN, Vice-Président, LOUIS BARNETT, Secrétaire.

DIRECTEURS: S. Flasman, A. Laforest, F. Moissieu, C. H. Kersion, Thos. H. Blake, E. Montré, Queyrouze, F. Moreno, H. Peychaud.

Compagnie d'Assurance DE L'UNION DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Troisième état annuel

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION, *Publié ainsi que l'exigent la loi et la Charte*

[illegible — financial statement]

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.—Qu'on se souvienne que le 12 mai 1860, pardevant moi, soussigné Juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés A. Chiapella, président, et J. M. Crawford, secrétaire par intérim de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte prise sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, président. J. M. CRAWFORD, secrétaire par tem.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 12 mai 1860. ARTHUR SAUCIER, Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans

Aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, il a été décidé que du bénéfice de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1860, il serait déclaré un dividende en argent de vingt pour cent, qu'il serait émis des certificats pour ledit dividende à partir du 16 juillet 1860, aux actionnaires ou à leurs représentants [illegible]

A. CHIAPELLA, président. J. M. CRAWFORD, secrétaire pro tem.

Directeurs:

Joh Colhoun, de la maison Martin, Cobb & Co; J. J. Carpenter, de la maison Lobit & Carpenter; E. J. Bowen, de la maison Bowen & Co; S. W. Oakey, de la maison Conrad, Bre & Co; Carl Kohn, de la maison Kohn & Co; L. F. Génois, de la maison Abat, Génois & Co; V. Maignan, de la maison V. & F. Maignan, Jas. Dupuy, A. Chiapella. Nile-Orléans, 12 mai 1860. 14 mai—1m

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle Du Sun DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1860.

CONFORMEMENT à sa charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN DE LA NOUVELLE-ORLEANS présente l'état suivant de ses affaires: [illegible — financial statement]

Total de l'actif $1,380,760 76

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans — Ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 12 janvier 1860, pardevant moi, Juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thos. Sloo, Président, et James Edwards, Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi ont déclaré que le susdit tableau est exact et un copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président, JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, ce 12 janvier 1860. D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT sur les certificats de profit non payés, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 13 février prochain. Ils ont résolu en outre de déclarer un dividende de QUARANTE POUR CENT (40 pour cent) sur les primes nettes de l'année expirée le 31 décembre 1859. Des certificats seront émis à cet effet à partir du 15 mars prochain.

Les Directeurs, après avoir mis en réserve UN MILLION DE PIASTRES de profit, ont décidé en outre que tous les certificats (pour profits) émis en 1856, seront payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause à partir du 13 février prochain. Les certificats devront être produits au moment du paiement, pour être cancellés, et l'intérêt desdits certificats cessera à partir du 31 décembre 1859.

THOMAS SLOO, Président, JAMES D. DENEGRE, Vice-Président, JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denègre, E. J. Hart, A. D. Kelly, John C. Ricks, Hugh Wilson, J. H. Stauffer, J. P. de Egaña, H. T. Lonsdale, Henry Renshaw, John G. Gaines, A. C. Tremoulet, Thomas Sloo.

14 jan—1 an

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,500.

—DIRECTEURS—

[illegible]

Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies, et sur les risques de rivières et de mer, aux taux courants de primes.

J. W. HINCKS, Secrétaire

Compagnie d'Assurance de l'Hôtel de la Louisiane.

Bureau No 83, rue du Camp.

CAPITAL .... $300,000.

—DIRECTEURS—

J. Lanaux, A. Harris, Théodore Frois, J. H. Hebert, A. D. Grieff, J. A. Beaumain, Jacob Jolly, Adolphe Landry, L. Grinchaux.

La Compagnie sera prête pour les affaires le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN et assurera contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les dommages occasionnés par l'incendie et contre tous les risques habituels.

Une prime de QUINZE POUR CENT en argent sera faite aux personnes qui en auront besoin.

R. GANUCHEAU, Président. A. PICOLET, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 27 août 1859.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE

Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Poste.

Nlle-Orléans, le 4 août 1859.

A UNE assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant de leurs primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification ci-dessus de 15 pour cent sera payée comptant, cette disposition n'ayant pas de suite.

HENRY PEYCHAUD, Président. E. FLASHAN, Vice-Président. LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs:

S. FLASMAN, THOS. H. BLAKE, C. H. KERSION, E. MAUTRE, A. LAFOREST, F. MORENO Jr., J. MALCOGNE, PAUL QUEYROUZE, H. PEYCHAUD.

SAVON ESPAGNOL.—16 barils de la vraie qualité en débarquement de la barque Teresita, à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins que l'on importe que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: [illegible]

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera aux malades.

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, les faiblesses qui exige toujours un tonique. Cet amer est une cordiale.

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui en sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en défaire ne peuvent rien prendre de mieux. L'AMER DE DODS se fabrique [illegible]

Nous croyons que l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il la PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et où abondent les fièvres en frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires,

No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Géorgie. PLUMB & LEITNER, à Augusta, Géorgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres

7juil—1an vhc

Installations de Gaz, &c.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il continue les affaires de l'ancienne société GMICHEN & LOEFFLER, rue No. 135 (ci-devant No. 162) rue de Chartres, en son nom et pour son propre compte. En les remerciant du patronage passé, il espère que la même appui ne lui fera pas défaut. Il appelle l'attention toute particulière des personnes qui s'occupent d'installations de gaz, celle des entrepreneurs, des marchands de quincaillerie et du public sur le fort stock qu'il a en magasin et reçoit constamment. Ce stock comprend: candélabres, pendants, becs pour corridors et chambres, toutes espèces de lampes françaises, globes, tubes pour, etc.; tuyaux en fer et en composition, etc., des meilleures manufactures américaines, françaises et anglaises.

Convaincu qu'il n'y a aucune maison dont les facilités soient aussi grandes pour exécuter les commandes dans ce genre d'affaires, il prie les acheteurs de venir examiner ses marchandises avant de s'adresser ailleurs.

7 juin CHARLES LOEFFLER.

AGENCE DE TERRES.

LE soussigné a ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES et s'occupera spécialement des terres et du courtage de propriétés foncières.

Il s'occupera de la vente et de l'achat d'habitations sucrières, de cotonneries, de terres non améliorées et de propriétés dans les villes du sud.

Il se chargera également des réclamations dans les différents bureaux de terre de l'Etat et du département, à Washington City.

Comme il y a souvent des procès à cause de la négligence des planteurs de faire examiner leurs titres avec soin, le soussigné consacrera son attention particulièrement à cette branche.

Il achètera des terres du gouvernement fédéral ou de l'Etat, pour les personnes qui désirent choisir des terres pour leur propre usage ou par spéculation.

Il espère que sa grande expérience dans les Départements des terres de cet Etat lui vaudra l'appui de ses amis et du public.

Bureau—Encoignure Camp et Commercial Alley, No 4, jusqu'à nouvel ordre. A. J. POWELL.

Nlle-Orléans, 28 avril 1860. 28 avril—v et 6W

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. La guérison en est sûre et le traitement facile et peu coûteux.

20 juin Encoignure Orléans et Bourbon.

Réduction surprenante.

VENTE A TOUS PRIX

CHEZ

G. DUPUY,

61 Rue Royale, près Conti.

AYANT beaucoup trop de marchandises pour la saison, je voudrais m'en défaire au plus tôt, à un rabais extraordinaire tout mon immense stock de Glaces françaises premier choix; Lustres à gaz, en bronze et de toutes grandeurs; Cadres dorés pour portraits, de tous modèles et grandeurs; Cadres pour photographies, ambrotypes, &c.; Gravures de Goupil, en noir et coloriées; Gravures de toutes sortes, aux prix de France, ainsi que des ornements, porcelaines; Verres et globes pour gaz, &c.; Glace, cabines de toutes mesures, grosseurs et qualités; Gravures de toutes dimensions, avec ou sans cadres.

AUSSI:

Vues stéréoscopiques, vendues au prix coûtant, afin de clore cet article. 31janv

H. J. RIVET,

NEGOCIANT EN GROS ET EN DETAIL,

en Drogues, Médicaments et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de toilette, Couleurs, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médicaments brevetés français et anglais, &c., &c.

64, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

MOUSSE MOUSSE

BELLE ET COMMUNE.

ATELIER DE MOUSSE en tous genre.

DE CRINS
DE LAINE
DE COTON
PLUMES DE CHOIX.

Couettes, Traversins, Draps, Matelas, &c.

CAMPBELL & Co, 172, rue de Conti

Sept—1an

EN débarquement du navire Fanny Eaker, de Bordeaux:—barriques vin rouge de famille; caisses de [illegible] demi-bouteilles champagnes; do do Petits pois au naturel, champignons et truffes; [illegible] A vendre par CAMILLE LACOSTE, 200 rue Royale, enc. Dumaine

AMANDES de Terragone—[illegible] à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe

GOUSSE de vanille supérieure—Un petit lot à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe

EXTRAITS d'essences et Huiles—Huile de lin, huile de ricin, huile de bergamotte, huile d'absinthe ou anis; essences de [illegible] citron, fleur d'oranger, de framboise, de pomme, de vanille, &c. A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe

EN débarquement et à River de la Levée par les navires: [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27 juin No 27, rue St-Louis.

EN magasin—[illegible] Rue de Rouge—1 barrique Eau Fleuries d'oranger, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 juin No 27, rue St-Louis.

EN débarquement de la barque Fanny Eaker, captain Lodge, venant de Bordeaux—[illegible] A vendre par FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale

CIGARES DE LA HAVANE.—700,000 Cigares des meilleures marques, de toutes grosseurs, tels que: Cabanas, Prince de Galles, Intimidad, Flor de Morales, Sol, Washington &c., &c. en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO, 10 juil 84, rue des Magasins.

CACAO DE GUAYAQUIL—25 sacs d'excellente qualité, à vendre sous les clefs de la Douane, par S. DE VISSER & CO, 10 juil 84, rue des Magasins.

BAY RUM—10 pipes de très bonne qualité, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO, 10 juil 84, rue des Magasins.

JAMBONS DE WESTPHALIE—En débarquement du steamship De Soto de New-York—100 jambons de Westphalie, excellents, à vendre par DUNTZE & CO, 10 juil enc. Royale et Conti.

Nouveau Magasin de Groceries, CAMILLE LACOSTE

A L'HONNEUR de faire savoir au public et à ses amis qu'il ouvre aujourd'hui son magasin de groceries, vins et liqueurs, au No 200, rue Royale, encoignure Dumaine. On trouvera constamment chez lui un assortiment de groceries, vins, liqueurs, un assortiment aussi varié que bien choisi. 8av

EN débarquement de la barque Cleopatra, arrivée de Marseille, à vendre par les soussignés: 200 caisses vermouth Noilly, Pratt & Co; do do cordiaux, L. Noilly Fils & Co; do do étalis punch, do; paniers huile d'olives, Plagniol, 22 onces. FATJO & BRUNASO 16 juin 204 et 206, rue de la Vieille Levée

EN débarquement du navire Cotton Planter, de Bordeaux: demi-pipes cognac brandy [illegible]; quarts do do; huitièmes do do; quarts cognac Martigne & Bigeardan; barriques vin rouge Pauillac premier cru; Château Margaux; Léoville; St-Estèphe; Beychevelle; St-Emilion; Côtes de Bourg; St-Julien; St-Emilion 1er cru; St-Laurent; vin blanc Haut-Sauterne; Château Bernone; Pape Clément; Haut Sauterne; Grand vin Lafitte; Margaux; Léoville; Beyrac Canon. A vendre par A. CARRIERE & Co, 9 mars—3m 37, rue Vieille Levée

CIGARES FINS DE LA HAVANE

LE soussigné ont reçu par des arrivages, ont en magasin et offrent de vendre, aux plus bas prix du marché, 1,000,000 de cigares de choix, comprenant les célèbres marques suivantes: Partagas, Cabañas, Prince de Galles, Intimidad, Figaro, Cazador, Dosdonos, Toreno, Ingenuidad, Sol, Washington, Meridiana, Nicotiana, Cuoba, etc. Nous recevons régulièrement de ces marques.

GUMA & MASICH, 8av 50, rue Tchoupitoulas.

CIGARES DE LA HAVANE.—1,300,000 cigares de la Havane des meilleures marques, telles que Partagas, Intimidad, Figaro, Dosdonos, Washington, Cazador, Washington, U. S. of America, Diadema, Imperial, Eulalia, Fruchaus, La Habana, Old Book, Nueva Allianza, La Sensa, La Legalidad, Principe de Asgard, Know Nothing, Flor de Rosas, Flor Real, El Universo, La Ingenuidad, El Fin, La Favorite, Rio Hondo, Vicalvaro, Rienda, Diego, Trucha, Bobo de Corte, El Tesoro, La Fille, Corona Ducal, Dos Hermanos et plusieurs autres marques de cigares des grosseurs suivantes: Regalia de Londres, Regalia Britanica, Regalia Medianos, Regalia de Orestes, Media Regalia, Regalia Chica, Imperiales, Media Regalia de Londres, Conchas, Operas, Cilindrados, etc. en magasin et en douane, à vendre par ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, en face de la Douane

Véritables cigares de la Havane.

1,100,000 CIGARES de la Havane, en magasin, comprenant un assortiment choisi de regalia britanica, regalia de Londres, ducal, regalia regalia mayoral, princesa, Conchas, Operas, Londres, Hilando, des marques Cabanas, Gloria Meridiana, Washington, Ritice, Trovador, America, Flag, Gutierres, Traviata, Rosedal, Bejucal, et un grand nombre d'autres marques des meilleures fabriques. Elles sont toutes garanties véritables.

A vendre par CABALLERO & BASUALDO, 10a No 66, Vieille-Levée, Entre Douane et Bienville.

285,800 Cigares de la Havane, venant d'être reçus par le steamship Habana, comprenant [illegible]: Londres, Prince de Galles, La Corona de Cabarga, Intimidad, Figaro, Flor de Pensaderas, Regalia Britanica Cilindradas, Regalia de Londres Cilindradas, Espanola, Bravos, Flor de Pensadas, Regalia Victoria Imperialidad et Nicotina, Regalia del Rey, Regalia de Londres, Perfeccion et Flor Romana, Media Regalia, Conchas, [illegible]

Un grand nombre d'autres marques [illegible] BORNIO & BROTHERS, No 84 rue Gravier

GUIGNOLET—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—[illegible] caisses de 12 bouteilles Guignolet d'Angers, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9 juil Nos 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis.

LAIT ANTEPHELIQUE

Seul dans les effets aussi incontestable. Plus de rides, plus de taches de Rousseur, régénération de la peau et du teint, par le seul et véritable LAIT ANTEPHELIQUE de Candès.

AVIS.

Le Lait Antéphélique vient [illegible]

F. P. DUCONGE, JAMES SYME, J. WRIGHT & Co, F. F. HENRIQUEZ, rue de Chartres.

AVIS AUX DAMES.

Célèbres POUDRES de TOILETTE de Lubin.

CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir le teint, le préserver et lui rendre sa beauté. Elles préviennent la peau, lui donnent une blancheur délicate, la rendent lisse et unie, empêchent les éruptions cutanées, dessèchent et arrêtent les transpirations trop abondantes, les personnes qui voyagent et celles qui résident dans les climats chauds apprécieront vivement ce complément indispensable et précieux de la toilette. On peut se les procurer chez les principaux pharmaciens et spécialement chez

F. F. HENRIQUEZ, Encoignure St-Louis et Remparts, J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres, F. P. DUCONGE, 6 av— 39, rue de Chartres, Nlle-Orléans

C. DUHAMEL,

Rue de Chartres, No 46,

RAPPELLE aux personnes qui tiennent à conserver leurs vues qu'il a un magasin le plus bel assortiment d'instruments d'optique que l'on puisse désirer.

LUNETTES, montures or, argent et acier.
PINCE-NEZ, montures en or, acier et écaille, Pour toutes les vues et de tous les prix.

Sa longue expérience de M. Duhamel dans les instruments d'optique le met à même de fournir à ses clients les verres qui conviennent exactement à leurs yeux et qui doivent aider à la conservation de leurs vues.

LORGNETTES DE THEATRE.

Un magnifique choix depuis les lorgnettes ordinaires jusqu'aux lorgnettes de luxe.

STEREOSCOPES—Vues stéréoscopiques.

THERMOMETRES, Baromètres, Instruments de physique, d'arpentage, d'architecture, etc., etc. LANTERNES MAGIQUES. 11janv

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Gueules de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants: Chaudière de 24 à 72 pouces, à $1 50 le pouce; [illegible]

Les grilles à 4 cts. la livre, et les gueules de fourneau selon la grandeur et la forme, à 25, 30 et 35 cts. chaque.

R. E. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, 12 sept—1an No 12, rue de Pl'Union.

Lignes à Pêcher, Hameçons &c.

NOUS invitons nos amis et le public à l'inspection de notre stock d'articles de pêche qui comprend tout ce qu'il y a de nouveau dans cette ligne. Ainsi que des cannes portatives dans les prix de $1 25, $2, $4, $6 chaque.

Tous ces articles seront vendus à des prix exceptionnels et sont de première qualité.

A vendre chez ROUSSET & GENIN, Rue du Canal No 32, près Chartres.

P. S. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront un gros bel article de pêche, à des prix modérés.

Marseille! Marseille!

EN débarquement du navire Cleopatra, de Marseille—200 pan ces huile Plagniol, 11, 22 et 24 onces; 100 caisses vermouth Noilly Prat & Co; 100 do do Auguste Richard; 20 do cassis; 20 do extrait de punch au rhum; 20 barriques vin Bergasse; 50 caisses sirop de Gomme; 20 do câpres, olives et cornichons; 20 paniers de 100 bouteilles vides; 10 caisses Muscat; 10 do eau de fleurs d'oranger; 10 barriques vin de Cette, très coloré; 20 quarts Porto; 20 do Madère. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, No 80, rue Conti

EN débarquement du navire Cleopatra, de Marseille—100 paniers huile d'olives J. Plagniol, 24 onces; 12 onces; 20 do de 12 flacons olives verdales; 20 do de 12 flacons cornichons; 20 do de 12 flacons câpres; 20 do de 12 flacons anchois à la saumure; 20 do de 12 flacons anchois à l'huile; 20 do de 12 flacons olives farcies; 20 do assortis; 20 do eau de fleurs d'oranger, grand et petit modèle, à vendre par CAMILLE LACOSTE, 14 juin 200, Royale encoignure Dumaine

BOUCHONS—En débarquement de la barque Teresita, 100 balles, savoir: 12 do de bouchons demi-longs; 12 do longs pour bière; 21 do courts-pointus No 1; 5 do do No 2; 5 do do No 3;

Il y a en magasin un assortiment complet de bouchons de toutes grandeurs et descriptions.

A vendre par CUSACHS & OGDEN, 6juil Encoignure Royale et St-Philippe.

Drawback! Drawback!

30 pipes genièvre de Hollande, double Eagle; 10 caisses de 10 gal. bottes sardines; 200 paniers huile d'olives; 50 pipes vin de Catalogne, très coloré; 20 demi-pipes do do; 20 barriques vin de Bergasse, do; 20 do vin de Cette do; 20 caisses vermouth supérieur; 50 do marasquin. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 4 juin No 80, rue Conti

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX REDUITS.

M. P. H. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la moindre des douleurs qui proviennent de la coup grande abondance et de l'arrosé du sang.

Il a également reçu un magnifique assortiment de ses jeux d'ARTICLES D'ORFEVRERIE en tous genre, de montres de prix, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin. 7juin

EN débarquement du navire Danube du Havre—250 livres moutarde Lyons, 500 boîtes champignons de Paris, 200 do petits pois au naturel. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 2juin 200, rue Royale encoignure Dumaine

JAMBONS de Westphalie.—En magasin—100 jambons de Westphalie frais; 20 livres saucissons de Brunswick; 20 fromages vert, à vendre par DUNTZE & Co, 16 juin Enc. Royale et Conti.

EAU-DE-VIE—J. B. Godard; Ph Godard & Co; A. C. Godard & Co; Castillon, 1858 et 1815; A. Lagrange & Co; Bandor Hill; Renoul & Alasse; Pellevoisin Hls; Jules Robin & Co; J. Dumarion jeune; Otard, Dupuy & Co, 1857 et 1856; C. Mussant; Hilaret Pellevoisin. A vendre sous les clefs de la Douane, par EUG. ROCHEREAU & Co, 25 juin 16 et 18 rue St Louis

EN débarquement de la barque Fanny Eaker arrivée de Bordeaux—100 barriques vin rouge Côtes Pessac; St-Emilion; Château Bel-Air; Grand vin Larose; Ch Beaumont; Grand St-Lambert Medoc; vin blanc Haut Sauterne; Barsac; 100 caisses vin rouge Grand St-Lambert Medoc 1854. A vendre par J. N. CURIEN, 21 juin 20, rue Toulouse.

REDUCTION GENERALE

BODET & GUEYDAN,

Maison Rouge No 1, entre les deux marchés, et Encoignure Hopital et Condé.

VOULANT clore au plus vite notre magnifique stock de printemps, nous avons réduit d'un tiers le prix des marchandises suivantes, telles que: Barège, Organdis, Jaconats, Brillantés, Pointes et Mantelets dentelle, Châles barège, Gants et Mitaines, Soie, Toile de tout genre, Linge de table, etc. comptant.

Ainsi qu'un immense assortiment d'autres articles trop longs à énumérer.

Toutes les personnes qui veulent acheter de bons articles à des conditions ou ne peut plus libérales feront bien de profiter de l'occasion que nous leur offrons en ce moment. 14 mai BODET & GUEYDAN

CASSIS, Punch au rum et Bitter des Arabes—75 caisses Cassis du Mont d'Or, de Louis Noilly & Co; 50 caisses Punch au rum; 225 caisses Bitters des Arabes. A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe 9juil

EN magasin et à vendre par le soussigné—150 demi-pipes vin de Catalogne dit Villanueva; 20 barriques vin Chât. Beneset; 40 do do do St-Julien; 20 barils vin Château Banesh; 20 caisses vin St-Emilion et Haut Brion; 226 do vin Cantenac Médoc, St-Estèphe, St-Julien et Pauillac; 125 caisses vin blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac en ½ bouteilles; 120 caisses Muscat de Frontignan. F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe

BITTERS DES ARABES: CASSIS DU MONT D'OR et PUNCH AU RUM—[illegible] caisses Bitter des Arabes; do Cassis du Mont d'Or; do Extra Punch au Rhum, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, scille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues. Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.

Aussi un beau choix d'outils d'horticulture, de sécateurs pour boutures et primeurs, de poterie, des vases, des paniers et des bouquets pour jardin, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de la Chine en collection. On trouvera dans son jardin de 20 mille orangers de diverses grandeurs, depuis $25 à $100 le cent, des oliviers du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes au théâtre, seront exécutées avec le plus grand soin. jan

Graines fraiches de Jardinage.

Le soussigné vient de recevoir par le steamship Star of the West, de New-York, le complément de son assortiment de graines

Pour le Printemps et l'Eté.

Choux pommés, 12 variétés, Choux de Bruxelles, Choux cavalier, Choux fleur, demi dure, Brocoli blanc hâtif, Brocoli violet hâtif, Epinard, large feuille, Chicorée frisée, Carotte, demi longue, Betteraves, courte rouge, Betteraves, longue rouge, Betterave champêtre, Bette, blanche ou carde, Gros poireau, Oignon, Melon d'Eau, Melon gros musqué, Concombre, long vert, Squash noix blanc, Navet de Hollande, Squash jaune d'été, Radis rond rose, Radis demi long rose, Rave longue rose, Radis jaune, Radis noir, Moutarde, Persil, Panais, Navet plat blanc, Navet plat violet rose, Choux raves blanc, Navet rutabaga blanc, Navet rutabaga jaune, Cabus blanc, Cresson large feuille, Marjolaine, Lavande, Sauge, Romarin, Fève plate, Gombo, Pois, Haricot nain, Haricot solaire à ramer, Roquette,

à vendre à des prix modérés, rue Vieille Levée, No 312, autrefois 181, entre Hôpital et Quartier. J. MENARD.

Plantes et arbustes.

Une grande variété de plantes et d'arbustes, une très belle collection de rosiers de premier choix, à vendre à son établissement d'horticulture, chemin de Gentilly; les ordres laissés à son magasin de graines, seront remplis avec soin et à des prix modérés. 3mars

B. DOUR,

Marchand de graines,

20, rue Conti, autrefois 32.

Vient de recevoir par les navires Assyria et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc, telles que Artichaut, Asperge, Romaine, [illegible]

Toute bien rouge et lustré, graines pour les ou [illegible], graines de fleurs. Les cultivateurs [illegible]. A vendre à des prix modérés. 5janv

---

Troisième état annuel des affaires DE LA

Compagnie d'Assurance mutuelle DES CITOYENS

L'ETAT suivant des affaires de la Compagnie est publié conformément aux conditions requises par sa charte, savoir: [illegible — financial statement]

Total de l'actif $371,720 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, ce quatorzième jour de décembre 1859 devant moi soussigné Juge de Paix dans et pour la Paroisse et Etat susdits, ont comparu personnellement Omer Gaillard, président, A. Schreiber, secrétaire de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Citoyens de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déposent et certifient que l'état ci-dessus est une copie correcte, véritable et fidèle des livres de ladite Compagnie.

O. GAILLARD, président, A. SCHREIBER, secrétaire.

Déclaré sous serment et signé devant moi, ce 14me jour de décembre. A. D. 1859. ARTHUR SAUCIER, 3me Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt de 6 pour cent en argent sur les certificats (non encore payés) de profit pour 1857 et 1858, à partir du second lundi de février prochain.

La Direction a déclaré aussi un dividende de 16 pour cent sur le montant net des primes de l'année finissant le 30 novembre 1859, et des certificats seront émis à cet effet à partir du 6 février prochain.

DIRECTEURS

George W. West, R. F. Hunt, James A. White, M. Musson, Douglas West, Martin Gordon Jr, D. Jamison, Hume Augustin, L. Millenberger, Césaire Olivier, J. Lowy, A. Bohn, Omer Gaillard.

La Compagnie continue à assurer aux prix courants des primes, contre les risques de mer et de rivières, contre les pertes et dommages occasionnés par le feu.

Bureau—No 3, rue Carondelet.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1860.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires: [illegible — financial statement]

Total de l'actif $932,888 79

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nile-Orléans

Qu'on se souvienne que le 20 mars 1860, pardevant moi juge de paix, dans et pour la susdite ville, sont présentés Charles Briggs, président, et H. P. Janvier, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle Louisiane, à la Nile-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, président, H. P. JANVIER, secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 20 mars 1860. D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX pour cent sur les certificats de profits non payés, à partir du premier lundi de mai prochain et de payer à partir de ladite date, les scrip émis en 1856. Ils ont résolu en outre de déclarer un dividende de trente-trois et un tiers pour cent, sur les primes de l'année expirée le 28 février. Des certificats seront émis à cet effet à partir du 1er juin 1860.

CHARLES BRIGGS, président, A. CARRIERE, vice-président, H. P. JANVIER, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. Carrière, R. Brugier, M. Pilcher, C. A. Fiedick, C. W. Phillips, Thos. Byrne, M. Musson, E. M. Pomroy, J. L. Manning, J. B. Wallis, J. W. Burbridge, A. Lecourt, G. Ledru, Wm Urquhart, Henry Rodewald, W. C. Watts, J. Aver, E. C. Ogilsby, Jos. Thornhill, Jno. Fox, C. Fazy, G. W. Dunbar, W. A. Violett, A. Costa, A. Montgomery, M. M. Bonachi, W. F. Hitchcock, W. Freret, J. Crossley, Addison Cammack, Léon Queyrouze, A. P. Nobison, Albert Cammack.

Compagnie d'Assurance Mutuelle Du Home

DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Home présente l'état suivant de ses affaires: [illegible — financial statement]

Total de l'actif $1,416,897 19

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nile-Orléans

Qu'on se souvienne que le 10 janvier 1860, pardevant moi juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Alexander Brother, Président, et James H. Wheeler, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home de la Nile Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la compagnie.

A. BROTHER, président, JAMES H. WHEELER, secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, ce 10 janvier 1860. D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX pour cent en argent sur les certificats de profit non payés, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 13 février prochain. Ils ont résolu en outre de déclarer un dividende de TRENTE-HUIT (pour cent) sur les primes nettes de l'année expirée le 31 décembre 1859. Des certificats seront émis à cet effet à partir du 15 mars 1860.

Les Directeurs, après avoir mis en réserve UN MILLION DE PIASTRES de profit, ont décidé, en outre que tous les certificats (pour profits) émis en 1856, seront payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause à partir du 13 février prochain. Les certificats devront être produits au moment du paiement, pour être cancellés, et l'intérêt des dits certificats cessera à partir du 31 décembre 1859.

La compagnie assure, comme par le passé, contre les dangers des mers et des rivières et contre l'incendie, aux prix courants de primes. Bureau, No 73, rue du Camp.

ALEXANDER BROTHER, Président. JOHN R. SHAW, Vice-Président. JAMES H. WHEELER Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John R. Shaw, S. L. Levy, W. L. Lanier, Jas A. Stevenson, A. H. May, Philip A. Shaw, Edward Nalle, D. B. Moore, J. Villarubia Jr, Elijah Peale, John Hall, Alex. T. Dyas, J. P. Harrison, Raphaël Bacmy, Wm H. Avery, Joseph Hoy, Th. Greenfield, J. E. Isenhour, L. C. Jury, Edward Robert, Jno H. Rodenberg, Geo O. Sweet, Lafayette Folger, A. Q. Kennett, Alfred Moulton, John Kemp, F. K. Converse, W. C. Thompkins, John C. Goodrich, James I. Day, L. D. C. Wood, Perry Nugent.

Nlle-Orléans, 11 janvier 1860. 11 jan—1 an

EN magasin et à vendre par le soussigné—150 barriques St-Julien et St-Estèphe, bon ordinaire pour familles, [illegible] do Côte de Fronsac; do St-Emilion A, 1 et 2; do St-Julien Médoc vieux; do Château Margaux; do Château Léoville; do Château Lafitte; do Château Grand Lafitte qualité extra supérieure; vin blanc Haut Sauterne.

Egalement en demi barrique, une partie du vin ci-dessus mentionné, [illegible] caisses vin rouge St-Julien, St-Estèphe, V. Bouffron & Lempuy, Haut Brion en grande et demi bouteilles, [illegible] vin rouge St-Estèphe vieux en grande et demi bout., Château Margaux, Château Léoville, Pontet Canet, Haut Talence, Château Lafitte très vieux, vins blanc Haut Sauterne et Haut Barsac en demi bouteilles diverses marques, Bourgogne Chambertin qualité supérieure, Clos Vougeot, Nuits, Chablis, Beaune, Mercault; Muscat de Frontignan, ordinaire et sup. de Olives Verdales et Amellaux, de Cornichons l'Estragon, de Eau-de-fleur d'oranger, diverses grandeurs; Paniers huile d'olive, Plagnol à 22 onces, caisses Fruits à l'eau-de-vie assortis de Lafaurie, Cerises; Vermouth de Noilly Pratt, Cassis du Mont d'Or, Punch au rhum; paniers Guignolet d'Angers véritable, caisses Absinthe Edouard Pernod; Kirsch; Cognac qualité extra supérieure; Marasquin; Liqueurs assorties; bouteilles vinaigre de vin blanc. L. E. DELUZAIN, 9 juil Successeur de Numa Lacoste & Co.

LAFITTE & DUFFARGE.

131......Rue Royale......133

SEULS Agents de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, [illegible] Nouvelle-Orléans, 13 mai 1860.

VENTES JUDICIAIRES.

J. B. Crosby vs ses créanciers.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 16,[illegible].—En vertu d'un ordre de vente émané de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je vendrai le mercredi 16 de juillet 1860, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, rue Jefferson, No 25 dans le Sixième District de cette ville, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication, savoir: Un lot d'articles de mode, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Aussi—Une vitrine qui se trouve maintenant dans la maison occupée par l'insolvable et située rue du Camp entre celles Girod et Notre-Dame, dans le Premier District de cette ville.

Abandonné par ledit insolvable à ses créanciers.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans et syndic

6 juillet—16,14,16,19

George W. Sizer vs Corbin Patrick, h. de c. l.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 13 d'août 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de: L'esclave nommé Obediah, âgé d'environ cinquante-deux ans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER.

13 juillet—26.août 4 11.12 Shérif de la paroisse d'Orléans

John A. Stevenson vs W. Schmidt.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 2,[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 3 de juillet 1860 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 24 de juillet 1860, à 10 heures et demie A. M., à mon entrepôt rue Jefferson No 25 dans le 2me district de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un lot d'articles divers tels que pelles, pioches, bêches, râteaux, casseroles, oiseaux de différentes sortes, peintures, ferrures, chaînes, pelles et pincettes, fers à repasser, chaudières, enclumes, balances, meubles à café, meubles, balais et une quantité d'autres articles dont le détail serait trop long.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER.

12juil—14,18,21,24 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Benjamin Florance vs Elmire Harang

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 10 d'août 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune entre celles du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Tous les droits, titres et intérêt de la défenderesse Elmire Harang à la succession de son défunt père, Louis Harang, laquelle succession est ouverte et sous administration en la paroisse de Jefferson.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER.

9 juil—18,27.août3,10 Shérif de la paroisse d'Orléans

Goodrich & Co. vs J. F. Haworth & Anne C. Haworth.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,021—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 10 août 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

L'esclave nommée Henriette, âgée d'environ dix-neuf ans, appartenant à la défenderesse Anne C. Haworth, et saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER.

9 juil—18,27, a 3,10 Shérif de la paroisse d'Orléans

Gardeique Boisset, exécuteur testamentaire, &c. vs. Pierre Longe.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,509—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 31 de juillet 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

CINQ TERRAINS situés au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 12, 14, 15, 16 et 17 de l'îlet No. 29, compris entre les rues Girod, St Jean Baptiste, Barthélemy et Mazant, et mesurant, savoir: les Nos 12 et 14, chacun, trente pieds de face à la rue St Jean Baptiste, entre les rues Barthélemy et Mazant, sur cent-soixante-dix pieds six pouces de profondeur, entre parallèles; et les Nos 15, 16 et 17, chacun trente pieds de face à la rue Girod sur cent-soixante-dix pieds six pouces de profondeur, entre parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur les dits terrains, droits et privilèges y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de dame Louis Sénéral et de Charles Le Beau, par acte au rapport d'Amédée Ducatel, notaire public, en cette ville, en date du 15 de septembre 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: 1. La somme de deux cent quarante piastres avec intérêt sur la dite somme, à huit pour cent l'an à savoir

Sur $48 depuis le 15 de mars 1858, do $48 do do septembre 1858, do $48 do do mars 1859, do $48 do do septembre 1859, do $48 do do mars 1860,

jusqu'au jour de la vente, six piastres frais de copie d'acte, à déduire $41 66 2/3 avec huit pour cent d'intérêt l'an, depuis le 29 de décembre 1857, jusqu'au jour de la vente, $41 66 2/3, avec huit pour cent d'intérêt l'an, depuis le 29 de juin 1858... les frais d'instance comptant. 2o—L'acquéreur assumera [illegible]

E. T. PARKER, 30 juin—jt 9,18,23,31. Shérif de la paroisse d'Orléans

NO 783—Bertrand Roger vs Mathew Reilly—Cour du Troisième juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—En vertu d'une writ de fieri facias qui m'a adressé l'honorable Arthur Saucier, juge de la susdite cour, je vendrai à l'enchère publique, jeudi, 20 juillet 1860, à midi, à mon entrepôt, rue de la Douane, No 226—Un cheval que charrette à lait, un dray, une charrette saisie pour satisfaire le dit writ. Conditions comptant au moment de la vente.

18 juil—20 SAMUEL HAMILTON constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Patsy Pryor, épouse de Basil Rusil—No 16,737

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT. 18 jt—18,25,27 Député Greffier

George M. Kembell vs ses créanciers.—No 13,722

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que, sur la pétition de George M. Kembell, qui a cessé ses biens au profit de ses créanciers, ainsi qu'il est ordonné par la cour, que les créanciers dudit George M. Kembell seront réunis en l'étude de Charles E. Fortier, esq., notaire, en cette ville, jeudi le [illegible] août 1860, à 10 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable, et pour nommer un syndic, et ils sont par le présent notifiés que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de la Cour, le 16 juillet 1860. CHAS F. WHITE Greffier. 18 juil—3t en 9h

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans—Cour du Quatrième juge de paix de la Paroisse d'Orléans—Louis Karpotti vs veuve Verges—No 5,893.—Institué le 3 juillet 1860. Le demandeur réclame de la défenderesse cent piastres pour la réclamation présentée. 1860, 9 juillet, réponse restituée. 1860, 14 juillet—Cette affaire a été jugée. M. Moreau pour le demandeur. M. Collier pour la défenderesse. Après la comparution des parties, il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur du demandeur et contre la défenderesse pour la somme de [illegible] et les frais.

[Signé] ERNEST MOREL, juge de paix. Pour copie conforme. Nlle-Orléans 17 juillet 1860. TH. BUISSON, Greffier. 18 juil—1f

Succession de Marie Rosenda, f. c. l.—No 14,815

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 9 juil—9,16,18juil Député Greffier.

Succession de John B. Russel—No 46,949

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que E. D. Beach a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John B. Russel, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT. 9 juil—9 15 18 Député Greffier

Succession de Jean Bertrand Bales—No 16,959.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-Orléans—Attendu que Théophile Commagère a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Jean Bertrand Bales décédé intestat. — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, GUSTAVE MOREL, 14 juil—18,25 Député Greffier

INSTITUTIONS.

Institution collégiale de la Nouvelle-Orléans.

OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

Dirigée par

MADAME Ed. LOCQUET,

No 202, rue du Camp.

CET établissement fondé par Mme MACAULAY et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, complète sa sixième session le 15 septembre prochain.

Mme LOCQUET, aidée de sa sœur Mme FRANCOIS LOCQUET, avec qui elle s'est associée, fait tous ses efforts pour continuer à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à ses prédécesseurs.

Des professeurs du plus grand mérite sont employés dans toutes les branches, tant d'agrément que d'instruction.

La musique du piano et l'étude du solfège, sont entièrement enseignés par ces dames dont la réputation comme musiciennes et comme professeurs, a été appréciée par les plus nombreuses familles qui ont bien voulu les favoriser de leur confiance.

La langue française, qui est la langue maternelle de Mmes Locquet et dont l'étude est devenue indispensable à une bonne éducation, est enseignée et pratiquée dans l'institution avec un soin tout particulier. Les jeunes personnes Américaines trouveront donc dans leurs rapports de chaque instant avec ces dames toutes les facilités possibles pour se perfectionner dans la pratique de cette langue.

Cet établissement, qui déjà se recommandait par ses vastes emménagements, vient de recevoir de nouvelles améliorations, tant sous le rapport du confort, qu'en vue du bien-être des élèves.

Mme LOCQUET invite respectueusement les parents et les familles à venir visiter son pensionnat ou des prospectus leur seront donnés avec toutes les informations qu'elles pourront désirer. 19 mai—6m

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles,

Sous la direction de

Mme CHARPAUX,

Rue du Bayou, encoignure Claiborne, NILE-ORLEANS—août 1852.

CETTE maison d'éducation, fondée depuis dix ans, a pris un développement qui prouve suffisamment la faveur dont elle jouit auprès du public.

Désirant justifier la confiance des familles, Mme Charpaux est résolue à ne rien négliger pour mettre son institution au niveau des meilleurs établissements d'éducation qui existent à la Nouvelle-Orléans. A cet effet, elle s'est assuré du concours des professeurs les plus distingués.

La maison qu'habite Mme Carpaux et dont elle a fait l'acquisition afin de mieux l'approprier à une institution de jeunes personnes, est très vaste, très aérée, aussi étendue sur la partie la plus élevée de la ville. Les salles d'étude, les dortoirs sont de vastes appartements construits exprès, et l'air circule avec facilité.

L'étude de la LANGUE ANGLAISE est l'objet d'un soin tout particulier. Les professeurs sont des dames Américaines d'un mérite reconnu, et demeurant dans l'établissement.

Les études du pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et généralement toutes les branches d'une éducation tout à fait achevée.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à conduire aux offices et aux instructions préparatoires, les enfants qui se disposent à faire leur première communion.

La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne, M. CHARPAUX consacre tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon due exercera chaque jour sous la surveillance de ce professeur.

La directrice, voulant, autant qu'il lui sera possible rendre complète l'éducation des enfants qui lui seront confiés, a établi un ouvroir où l'on montrera à faire les ouvrages d'utilité et d'agrément.

L'été, les classes commencent à huit heures et finissent à trois, elles recommencent à quatre, jusqu'à six.

En hiver, elles commencent à huit heures et demie et finissent à trois; elles recommencent à quatre jusqu'à cinq heures et demie.

—CONDITIONS.—

Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage	$20
Les demi-pensionnaires,	12
Les élèves de la première classe	8
Les élèves de la seconde classe	5
Les élèves de la troisième classe	4
Le prix des leçons de piano est fixé à	8

Le solfège, le dessin et la danse se paient à part.

Mme Charpaux invite respectueusement les parents des demoiselles à visiter son établissement.

Schnapps

DEUX CENT caisses bouteilles et ½ bouteilles schnapps aromatique de Voldners; 10 caisses Royal genièvre de Londres; 10 do Sharpes Calhoun whisky. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 9 jt—15f 30, rue de la Vieille-Levée

QUARANTE caisses moutarde française; 20 do fruits au vinaigre, "variantes"; 30 do sardines à l'huile de Nantes en demie boîtes, Duffon, A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 9 jt—15f 30, rue de la Vieille-Levée

ATTENDU par le navire Cleopatra de Marseille—20 caisses de 12 caisses eau fleur d'oranger, [illegible] GRAUGNARD & DEBERGUE, 11 mai rue Royale, Nos 107 et 149.

SAVON! Savon—[illegible] à vendre par [illegible]

CHANDELLES [illegible] S. TURPIN, 36 Vieille-Levée.

VENTES A L'ENCAN.

LINGE FAIT ET CHEMISES Bottes, souliers et brodequins, CANNES.

PAR E. ROGER & Co

JEUDI, 19 juillet, il sera vendu à 10 heures A. M., à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

Une facture de linge fait,

—AUSSI—

20 doux chemises américaines, devant toile; 25 do de toiles françaises;

—AUSSI—

100 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment frais reçu par les derniers arrivages,

—ET—

Une facture de cannes. Conditions—libérales à la vente. 18 juil

Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co.

JEUDI 19 juillet, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs magasins d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

100 lots de marchandises de saison étrangères et américaines.

Conditions à la vente. 8juill

VENTE SPECIALE.

Avis aux propriétaires de restaurants hôtels et pensions.

Vente sans réserve de faïence et de porcelaine.

PAR M. BARNETT Jr, encanteur.

JEUDI prochain, 19 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à mon magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis—

Un grand et bel assortiment de porcelaine et de faïence anglaises et allemandes, comprenant tasses et soucoupes, plats, assiettes de toutes grandeurs, bowls, criers, pots, en un mot un assortiment général dont l'énumération serait trop longue.

Le tout sera vendu positivement et sans aucune réserve quelconque.

Conditions libérales à la vente. 17 juil

Vente pour cause de liquidation.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

No 80, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, jeudi 19 juillet 1860, à 10 heures du matin, rue St-Philippe entre Bourbon et Royale—

Le fond d'un magasin consistant en linge fait, meubles, articles de quincaillerie, outils pour toutes professions, tableaux, pendules françaises, faïence, verrerie, porcelaine, garnitures de cheminées et une quantité d'articles trop longs à énumérer.

Aussi—Un wagon et 4 voitures d'enfants. 16 juil

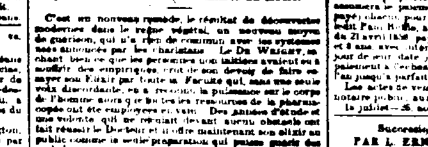

AVANT. APRES.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE

DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes mis autrement par les charlatans. Le Dr WRIGHT, en chant bien ce que les personnes son latine avaient en soufferts des empiriques, crut de son devoir de faire essayer son Elixir par toute la Faculté qui, sans une seule voix discordante, en a reconnu la puissance sur le corps de l'homme ainsi que la toute innocuité de la préparation, copie dont ses employés en tous. Des années d'étude et une volonté qui ne se réalisait devant aucun obstacle ont fait réussir le Docteur et il offre maintenant son élixir au public comme la seule préparation qui puisse guérir des maladies suivantes:

L'abattement physique et moral,
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irascibilité générale,
L'agitation et l'insomnie,
Absence de force musculaire,
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
Le découragement,
La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération,
Les palpitations de cœur

En un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des Etats-Unis et des Canadas. Exempté Besoin au commerce.

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, 14mars—1an.vhc. Nlle-Orléans, Lne

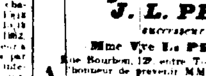

SANGSUES HONGROISES ET SUEDOISES

J. L. PELE

successeur de

Mme Vve L. PROVOST.

A Rue Bourbon, 129, entre Toulouse et St Pierre, l'honneur de prévenir MM les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises, qu'il vend au prix très réduit comme ci-dessous

Hongroises et Suédoises, par mille .... $70 do do par cent 10

1juin—

NEW-YORK.

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD.

537, Houston Street, près Broadway, 537.

(AUTREFOIS 43 WALKER STREET).

M. LAURENT SENS, des hautes-Pyrénées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans a l'avantage de faire savoir à ses amis, au centre des affaires, un hôtel qu'il recommande aux voyageurs par la bonne table, le confort des appartements et l'exactitude du service.

Un restaurant est attaché à l'hôtel. MM. les voyageurs peuvent s'y faire servir à toute heure.

8 fev—6m

BILLARDS PERFECTIONNES.

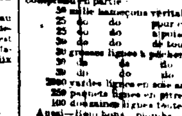

Ces combinaisons, pour Phelan—Patentes le 19 février 1856, le 28 octobre 1856, le 5 décembre 1857, le 12 juin 1858, le 26 mai 1858, le 26 février 1860 et le 29 mars 1859.

PHELAN & COLLENDER, Seuls fabricants,

Nos. 63, 65, 67 et 69, Crosby street, New-York.

CES billards sont employés et on peut les voir à Southern Billard Saloon de Miller, No. 105, rue Gravier; au Cercle Louisiana, Pelican et Boston. On peut se procurer en s'adressant à M. MILLER, qui est le seul agent à la Nlle-Orléans, et qui a toujours en magasin tous les articles de billard, tels que bandes, tapis, queues, billes, etc. M. MILLER offre de vendre plus beaux billards aux mêmes prix et se charge aussi des réparations dans le plus bref délai. 8nov—1an

Aux amateurs de pêche.

ROUSSET & GENIN annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont reçu leur assortiment complet d'articles de pêche. Leur stock comprend en partie:

30 mille hameçons véritable Limerick, 25 do do pour carpe-barbeaux, 25 do do aiguisé-kirby, 30 do do de toute grosseur, 50 grosses lignes à pêcher, 100 brasses, 20 do do en coton, 20 do do en chanvre, 200 verges lignes en soie assortie, 50 paniers lignes en pitre, 20 douzaines lignes toute préparées.

Aussi—Bouchons, plombs, paniers, cannes à pêche portatives, tarpettes, boules pour appâts, le tout à vendre en gros et en détail à des prix exceptionnellement bas.

Les marchands de la campagne feront bien d'examiner notre stock avant d'acheter.

ROUSSET & GENIN, 32 Canal, 21 avril près Chartres

LIQUEURS—30 caisses Cassis du Mont d'Or Noilly; 60 caisses Ratafia de cerise Noilly; 40 do Liqueurs extra assorties Chauvet; 50 do Marasquin extra Chauvet; 20 do Liqueurs extra Grande Chartreuse; 20 do Eau de Noix extra Chauvet; 30 paniers Anisette extra do; 15 caisses crème de Cacao vanille, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9juil 71, Vieille Levée ou 44.

VERMOUTH, Absinthe et Muscat—100 caisses vermouth Noilly Prat & Co; 50 caisses vermouth Jossy; 60 do absinthe suisse E. Pernod; 30 do do Vérdin & Lecoultre; 150 do vin Muscat Frontignan. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9juil 71, Vieille-Levée, ou 44.

EAU D'ORANGERS—150 caisses eau fleurs d'orangers Ardisson & Varaldi; 160 caisses eau fleurs d'orangers Ardisson & Varaldé, grand modèle; 100 caisses eau fleurs d'orangers, flacons carrés supérieurs. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9juil 71, Vieille-Levée, ou 44.

VIN rouge—150 barriques vin rouge, bon ordinaire; 20 barriques vin rouge supérieur pour famille; 60 barriques vin rouge St-Emilion, 1er cru; 10 do do très vieux supérieur; 20 do do Bergasse; 30 demi-barriques vin blanc vrai Sauterne. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9juil 71, Vieille-Levée, ou 44

EN débarquement des navires Yola Wylie et Marathon de Bordeaux—50 quarts eau-de-vie Ph. Godard & Co, 20 barriques vin rouge Pauillac, 40 do do St-Julien. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 9 juil 16 et 18, rue St-Louis

EN débarquement du navire Orphan, arrivé de New-York—100 paniers Champagne Heidsick pipes, en grande et demi bouteilles, à vendre par J. N. CURIEN, 9juin No 20, rue Toulouse.

Cuirs—Cuirs.

ATTENDU par le navire Marathon, de Bordeaux—2 malles 32 douzaines maroquins lustrés; 3 malles 36 douzaines mats. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & CO, 87 rue Royale

Vins fins.

VINS en caisses constamment en main, un large assortiment rouge et blanc, en grandes et demi bouteilles, des marques Margaux, Château Lafitte, Pontet, Pauillac, Château Portets, Haut Sauterne, Chateaux Darche, Château Guiraud, Port Wine très vieux, &c, &c. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & CO, 29 mai 87, rue Royale.

PRUNES sèches—150 caisses prunes sèches en paquets diverses grandeur, à vendre par L. E. DELUZAIN, 9 juil 119, rue Royale, Successeur de Numa Lacoste & Co.

ABSINTHE et Kirsch—150 caisses Absinthe Suisse marque Ed. Pernod; 30 caisses Absinthe Suisse marque Venta Lecoultre; 30 do Noilly Pratt & Co; 30 do Kirsch Wasser Ed. Pernod. A vendre par L. E. DELUZAIN, 11mai 119, rue Royale.

SARDINES—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—20 caisses sardines à l'huile ½ boîtes; 20 do do do ¼ do à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9 juil No 8, 10, 12 et 14, rue St Louis.

PATES Truffes et Truffes—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—4 caisses pâtés, gibier et foie gras, en ½ boîtes; 3 do do truffes du Périgord en ½ do. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9juil No 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis

GRUYERE—3 boucauts de 5 meules fromage d'Emmenthal, qualité extra, en débarquement et à vendre par HENRY VALETON & Co, 8 juin 27, 29 et 31 Bienville

COW peas—900 sacs Clay et notre prime, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co, 11, Front Levee, 30 mai entre Douane et Bienville

VINS rouges—150 barriques vin rouge ordinaire, diverses marques; 25 barriques vin rouge superfin pour famille; 15 barriques vin rouge, St Emilion, Médoc, Margaux, &c, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 19 mai 27, 29 et 31 rue Bienville

GRUYERE—Reçu 2 boucauts de fromage de Gruyère bien frais, à vendre par DUNTZE & CO, 31 mai Encoignure Royale et Conti

ASPERGES de Liebeck—Venant d'être reçues par vapeur par voie de New-York—100 boîtes de cet article et favorablement connu à vendre par DUNTZE & CO, juil 10 Encoignure Royale et Conti.

LIQUEURS—Par Marathon de Bordeaux—10 caisses eau de la Chartreuse, 50 do liqueurs assorties, 25 do cacao à la vanille, à vendre par DUNTZE & CO, juil 10 Encoignure Royale et Conti

VINS ROUGES—Par Marathon de Bordeaux — 125 caisses de vieux vins Lafitte, Margaux &c. 50 do Haut-Brion en demi bouteilles, à vendre par DUNZE & CO, juil 10 Encoignure Royale et Conti.

CONSERVES—Par Marathon et Yola Wylie, de Bordeaux:—200½ boîtes Champignons; 200½ do Cèpes à l'huile; 200½ do Saucisses et Cervelats truffés; 200½ do Asperges de Nantes, avec un grand assortiment de Pâtés en quarts de boîtes, à vendre par DUNTZE & CO, juil 10 Encoignure Royale et Conti

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

LA bâtisse en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne

—EGALEMENT—

La bâtisse en briques, à trois étages, touchant à la susdite et située dans la rue Poydras. Le tout est occupé actuellement par MM. U Lacomard & Co.

Ces magasins (avec demeure au-dessus), seront loués séparément si c'est nécessaire.

On les livrera le 1er novembre prochain.

Pour les conditions, &c., s'adresser à SAMUEL J. PETERS, No 117, rue Gravier

EN débarquement du navire Yola Wylie de Bordeaux—40 caisses 24½ bout. huile d'olive, 1re qualité; 50 caisses demi-boîtes pâtés truffés assortis. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 9 jt—15f 30, Vieille-Levée

Vin de champagne.

QUARANTE-CINQ paniers bouteilles marque de l'Ancre de R. & E. Perrier. 100 paniers demi-bout. marque de l'Ancre de R. & E. Perrier. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 9 jt—15f 30, Vieille-Levée

---

VENTES A L'ENCAN.

FAMILLE DE VALEUR

Blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,

IL sera vendu samedi 21 juillet 1860, à midi à la Bourse St-Louis rue St Louis

La négresse Annah d'environ 35 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, avec ses trois enfants Georges de 10 ans, Augustin de 5 1/2 ans et Joséphine de 3 ans—Annah est parfaitement recommandée.

Conditions—moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billet garanti par hypothèque à la satisfaction, portant 8 pour cent d'intérêt de date et 8 pour cent en cas de non paiement à échéance.

Acte de vente pardevant A. Ducatel notaire public. 17 juillet

Succession de Paul Buffe.

PAR L. ERNEST DE ST. ROMES,

ENCANTEUR

Bureau No 37, Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 23 juin 1860, No 16,469—Il sera vendu à l'encan samedi 18 août 1860, à midi dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, rue St-Louis entre les rues Royale et Chartres:

1o—La moitié indivise de 3 lots de terre situés à Milneburg, désignés par les Nos 10, 11 et 12 de l'îlet No 8. Le lot No 10 mesure 50 pieds de face à la rue New York, sur 150 pieds de profondeur, et les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 60 pieds de face à la rue Mariany, sur 120 pieds de profondeur.

2o—Huit lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Sixième ou White, Broad ou Grande Route et Promenade Carondelet, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 sur un plan particulier déposé en l'étude de Pierre Charles Cuvellier, notaire public, en cette ville lesquels lots de terre mesurent, savoir:

Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 chacun 31 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la Promenade Carondelet, 31 pieds 1 pouce 4 lignes de large dans le fond, sur les profondeurs suivantes, savoir: 90 pieds 6 pouces sur la ligne qui sépare du lot No 4, et 77 pieds 11 pouces avec de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6; le lot No 6, 77 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 5 ci-dessus, 75 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 7. Le lot No 7 mesure 75 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6, et 73 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 8. Le lot No 8 mesure 73 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 7 et 70 pieds 8 pouces de l'autre côté.

Et les lots Nos 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun 34 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Toulouse, sur 45 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lesquels lots de terre ont une subdivision de quatre lots déterre, désignés par les Nos 5, 6, 7 de l'îlet No 57.

3o—Trois lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Philippe, Miro et Tonti désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan déposé en l'étude de Pierre Charles Cuvillier, notaire, lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds de face à la rue St Philippe, sur 116 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Lesquels lots de terre étaient auparavant désignés par les Nos 15, 16 et 17 dans un plan passé le 15 juin 1846 devant André Dutreuil Doucourt, alors notaire en cette ville.

Termes et conditions—

Pour la propriété décrite en premier lieu, comptant. Pour la propriété décrite en second lieu, l'acquéreur devra assumer le paiement de huit billets tirés par feu Paul Buffe, à son ordre, et par lui endossés en date du 21 avril 1858, chacun pour la somme de $118 65 1/4 payables respectivement à 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent, à partir du jour de leur date jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, les intérêts sur le second billet qui est maintenant du devront être payés comme a été stipulé par ledit Paul Buffe au moment de la balance comptant.

Pour la propriété décrite en troisième lieu, l'acquéreur assumera le paiement de sept billets de premier ordre, payés chacun pour la somme de $50 84½ [illegible] par ledit Paul Buffe, à son ordre et par lui endossés en date du 21 avril 1858 payables respectivement à 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ans avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir du jour de leur date jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, l'intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement; la balance comptant.

Les actes de vente pardevant M. Paul Emile Laresche notaire public, aux frais des acquéreurs.

14 juillet—26, août 4, 11,18

Succession de Etienne Antoine Lafond

PAR L. ERNEST DE ST-ROMES, encanteur

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 22 mai 1860, No 16,672, il sera vendu à l'encan, mardi 21 août 1860, à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, rue St-Louis entre les rues Royale et Chartres:

Un certain lot de terre de forme triangulaire situé dans le Second District de cette ville, dans la portion de terre comprise entre les rues du Bayou, St Quartier et Derbigny, désigné par le No 40, sur un plan fait le 17 janvier 1859 par Louis H. Pilié, et déposé pour référence en l'étude d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, lequel lot de terre forme l'encoignure de la rue du Bayou et des rues Bayou et Quartier, et mesure 38 pieds anglais et 50 pieds 6 pouces de face à la rue du Bayou, 38 pieds 5 pouces de face à la rue du Quartier, sur une profondeur à la rue du Bayou et 15 pieds 7 pouces de large dans le fond courant de la rue du Bayou à la rue du Quartier, ensemble avec toutes les circonstances et dépendances s'y rattachant, sans aucune exception ni réserve.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera le paiement de trois certains billets, chacun pour la somme de cent six piastres (106), tiré par le dit Lafond, et endossés par lui en date du 23 février 1859 et payable à un, deux et trois ans au domicile de la Banque des Citoyens portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an de leur date jusqu'à maturité, et en cas de non paiement à l'échéance à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, balance comptant.

Acte de vente pardevant M. Paul Emile Laresche notaire public, aux frais des acquéreurs.

16juil—21,28,3,10 août

J. LASALLE,

(CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION).

Encoignure Tivoli et *Nouveau Bassin*.

ANNONCE à ses clients et particulièrement aux entrepreneurs, charpentiers et menuisiers, qu'il a constamment un stock bien assorti de bois de cyprès de la meilleure qualité. Il vendra à des prix raisonnables. Il appelle l'attention sur le stock qu'il a en magasin. Il assure à ses clients, qui est le même qu'il a pour les charpentes, quant à la grosseur et au prix, la meilleure satisfaction des clients.

17 mars J. LASALLE

Seines, Eperviers & Trémailles

En chanvre et en coton.

MESSIEURS les habitants et pêcheurs de profession trouveront chez le soussigné, au plus bas prix de la place, un immense assortiment de seines en fil de chanvre et fil de coton, de toutes tailles et longueurs ainsi qu'un assortiment de trémailles, pour prendre les chevrettes.

Les personnes qui voudront avoir des seines en fil de coton et longueurs et dans des proportions différentes, des assortiments, peuvent faire leurs commandes et seront prises pour éprouver de retard dans l'exécution de leurs commandes. Il vient de recevoir des seines, la voile, trémailles, filet à éperviers et pièces de 3 pieds, et toutes les longueurs qui sera demandé.

24 fev P. LEVERRIER 78 Chartres

Glaces, Tableaux, Gravures, &c.

J'INFORME mes clientèle et le public en général que je viens de recevoir par les derniers arrivages de France, un magnifique assortiment de glaces de toutes épaisseurs, gravures et tableaux de tous genres. Entre autres, un grand assortiment de Cadres dorés et autres, pouvant d'un choix d'assortiment et prix pouvant être établi, le tout à des prix très modérés pour les autres qui s'y intéressent.

1o—Un grand choix de galeries de fenêtres, 2o—Patères et embrasses pour rideaux, 3o—Glaces de toutes nuances et grandeurs, 4o—Glaces à barbe, pour voyageurs, etc.

Un magnifique assortiment de cadres, de portraits riches et autres de toutes grandeurs,

Pour photographies, ambrotypes, &c

Les personnes qui désirent voir les plus grandes et les plus riches glaces qui aient été faites à la Nlle-Orléans, sont invitées à venir visiter le magasin. Elles ont toujours été bien dans les proportions et les prix et le plus possible qui sont exposées chez le soussigné. G. DUPUY. 20 mars 61, rue Royale, près Conti

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT.

81, Rue Royale, au Premier

A l'honneur d'annoncer au nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de robes et tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle n'épargnera rien pour le mériter de plus en plus. Elle a également un grand choix d'articles qui sortiront des ateliers. 30juin

Fantaisies nouvelles.

LE soussigné déballe actuellement un superbe choix d'articles de MODE et NOUVEAUTES de printemps qu'il a choisis lui-même, consistant en CHAPEAUX de paille et crêpe, FLEURS et PLUMES, MANTELETS et POINTES en dentelle, GANTS et MITAINES, soie, etc., OMBRELLES, MARQUISES, PARAPLUIES, soie et coton, DENTELLES, fil et soie, BANDES brodées, MOUCHOIRS brodés, VOILES pour MARIEES

SOIERIES, VOILETTES, FRANGES, GARNITURES, TARLATANES, BOBINETS unis et à pois, PARURES pour bal et MARIEES, RUBANS, GAZE et VELOURS

Et un très grand assortiment de CHAPEAUX BERGERES et AMAZONES, pour dames et fillettes, ainsi qu'une immense variété de CHAPEAUX de PAILLE d'ITALIE et de PANAMA pour hommes, garçons et enfants, qu'il offre aux plus bas prix du marché.

J. DERBES, Jr., rue Chartres.

G. LAVIE,

Rue St-Charles, No. 91, entre Canal et Commune.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, et par la voie du Nord, un assortiment considérable d'articles pour le jour de l'an, tels que:

Pendules et candélabres, porcelaines et cristaux; Bronzes et imitation, articles et objets d'art; Cavées liqueur, nécessaires et boîtes à ouvrages. Paniers fantaisie et corbeilles, éventails. Poupées et trousseaux, jeux de toutes sortes. Bijouterie fine française.

Un grand assortiment de bonneterie, chemises, caleçons, gilets, cols-cravates, écharpes, cravates, parfumerie, coutellerie, carabines et pistolets Flobert, pipes véritables écume de mer, cannes, parapluies, jumelles de théâtre. 24 dec

ATTENDU par les navires Fanny Eaker, Marathon, Yola Willys, Lizzie Boggs et Eglantine, de Bordeaux—

20 huitièmes Cognac, Gautier Frères 1821 1re preuve, 30 quarts do Golden Sun 1826 do; 10 do do 1826 do; 30 huitièmes do Larronde, Vieux Cognac; 30 quarts do Champagne, Vineyard propriétaires Co. de pr; 30 huitièmes do do do; 100 c. 12 bout. Vin rouge, Ht Brion, Larronde Frères; 100 c. 12 do do Cantenac; 50 c. 24½ do do Margaux; 50 c. 12 do do Château Margaux; 50 c. 12 do do Lafitte, Latour, B Margaux; 50 c. 12 do do Haut Brion, Larose, Margaux, Léoville, Bychevelle; 50 c. 24½ do do do; 200 c. 12 do do St-Estèphe, pavillon assorti; 12 c. 12 do do Château Margaux; 12 c. 12 do do Château Lafitte; 12 c. 12 do do Château Rauzan; 12 c. 12 do do Château Léoville; 20 barriques do Côtes de Bourg pour familles; 10½ do do do; 4 do do St-Julien 1855; 4 do do Margaux, Vieux Médoc; 24 do do St-Julien; 4 do Vin blanc Haut Sauterne 1851, supérieur; 10½ do do Barsac; 50 caisses 12 flac. Fruits au jus assortis, Rambeau; 30 do 12 do Fraises au jus; 40 do 12 bout. Liqueurs sup. assorties; 10 do 12 do Chartreuse; 20 do 12 do Raspail; 200 paniers 2 pompoulles Anisette supérieure; 120 caisses de 12 paquets, Prunes d'Ente; 1 boucaut de 20 caisses de 500 chaque, bouchons superfins; 1 do do do do No 9; 1 do do do do No 7; 1 do do do do No 5; 3 do de 10,000 chaque, bouchons mi longs; 1 do de 5 mille do 1000 chaque, bouchons à Bière; 21 do de 15,000 chaque, bouchons courts pointus; 1 caisse vin de Lyon, à vendre par V. MAIGNAN, 20 juin 77, rue St Louis

Cigares Allemands.

CINQ CENT MILLE de différentes marques, en regalia, media regalias, regalias de Londres, Media Conchas, &c., &c. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 9 jt—15f 30, de la Vieille Levée

EN débarquement du navire Marathon de Bordeaux—

Fraises au jus.

27 caisses de 12 bouteilles de Mazeau & Co.

Fruits au jus assortis.

22 caisses de 12 bouteilles de N. & P. Mallateau; 20 caisses de 24½ bout. de N. & P. Mallateau

Fruits à l'eau-de-vie assortis.

25 caisses de 12 bouteilles de Mercié et Delrecq; 10 do de 24½ do do do.

Gelées de fruits.

15 caisses de 12 bouteilles abricots et groseilles; 7 do de 24½ do abricots, groseilles, coings, fraises.

Truffes.

1 caisse, 24½ boîtes truffes du Périgord, 1re qualité.

Petits Pois

1 caisse, 48½ boîtes.

Pâtés assortis truffés.

10 caisses, demi et quart boîtes, foies gras, perdreaux, pluviers, lièvres, mauviettes, alouettes, cailles.

Sardines à l'huile

20 caisses de 24½ de Nantes.

Liqueurs.

25 caisses anisette de Bordeaux, fine, 21 do liqueurs assorties superfines, 5 do de do Chartreuse. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 9 jt—15f 30, rue de la Vieille Levée

CORSETS IMPERATRICE.

227, rue Royale.

MME Ad. FLANDRAIN déjà si avantageusement connue à la Nouvelle-Orléans et les provinces environnantes, pour la confection solide et la coupe gracieuse des corsets qu'elle fabrique depuis quelques années, invite toutes les Dames à lui faire l'honneur de la visiter et les engage à se faire faire un de ces corsets, gracieux, souple et conservant de la taille, lui donnant la réputation ont toujours et grande à Paris.

Mme Ad. Flandrain fait sur commande des corsets en soie pour mariage et en coutil français; des corsets pour Dames enceintes et pour nourrices; ceintures pour dames, et bas élastiques pour varices, et ce qui concerne l'orthopédie pour dames, et sur commande de MM. les docteurs.

Pour éviter toute contrefaçon, les corsets fabriqués par Mme Ad. Flandrain portent le nom de la fabricante.

DEUX CENT demi-boîtes [illegible] par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 9 jt—15f 30, rue de la Vieille-Levée